

Opération



Créez chez vous
un paradis pour ces petits
mammifères volants



Dossier de presse



L'édito

Les Chauves-souris...

Ces petits mammifères insectivores de quelques grammes volent silencieusement dans nos greniers, nos caves et nos jardins, et nous débarrassent à moindre frais des moustiques et papillons dont elles se nourrissent. Loin d'être excitées et vilaines, elles sont de mœurs paisibles et présentent le plus souvent une tête plutôt sympathique. Rhinolophes, pipistrelles, murins... sous ces noms étranges se cachent en France 35 espèces de chauves-souris, et toutes entretiennent avec l'homme des relations discrètes mais ô combien importantes pour leur survie.

Malgré cela, les chauves-souris ont fait partie pendant des siècles des animaux maudits en Europe.

Nocturnes et méconnues, elles ont été associées au diable et entourées des pires croyances. La cohabitation des chauves-souris et des hommes était alors mal perçue, et il était de bon ton de clouer sur sa porte une petite bête innocente pour conjurer le mauvais sort.

Victor Hugo écrit ainsi dans ses Odes et Ballades, en 1822 :

Sœur du hibou funèbre et de l'orfraie avide,
Mêlant le houx lugubre au nénuphar livide,
Les filles de Satan t'invoquent sans remords ;
Fuis l'abri qui me cache et l'air que je respire ;
De ton ongle hideux ne touche pas ma lyre,
De peur de réveiller des morts !



Essaim de Petits rhinolophes

Aujourd'hui, l'ignorance et la peur ont reculé. La protection légale des chauves-souris en 1981 et la sensibilisation à leur mode de vie particulier ont largement contribué à l'amélioration de leur image, mais ces mammifères souffrent encore d'opinions défavorables ainsi que des évolutions récentes des pratiques culturelles et de la perte de leur habitat : pesticides, urbanisation, pollution lumineuse, remembrement, les chauves-souris payent encore un lourd tribut aux activités humaines.

**Il appartient aujourd'hui à chacun de renverser la tendance,
en proposant aux chauves-souris le gîte et le couvert.**

L'Opération « Refuges pour les chauves-souris » s'inscrit dans cette logique et se présente comme une main tendue à ces petits mammifères volants. Tolérer leur présence, favoriser leur installation, préserver leurs terrains de chasse par des pratiques de jardinage adaptées, toutes ces mesures s'inscrivent dans une opération qui propose alors à chacun un rôle actif dans la préservation des chauves-souris.

Aujourd'hui, le vent a tourné, chacun peut revendiquer avec fierté la conservation des chiroptères chez lui, et contribuer individuellement à la création de zones « Refuges » où les chauves-souris pourront reconquérir les habitats et les cœurs perdus.

Et Jules Renard de conclure :

Elles ne sont pas méchantes. Elles ne nous touchent jamais.

Filles de la nuit, elles ne détestent que les lumières, et, du frôlement de leurs petits châles funèbres, elles cherchent des bougies à souffler.

« *Les chauves-souris* », in *Histoires Naturelles*, 1894

Roman Pavisso



Sommaire

L'Opération Refuges...
en quelques mots



Des outils pour connaître
et faire connaître l'opération



Les chauves-souris :
des hôtes discrets et sympathiques



Intéressé ?
Créez un refuge chez vous !



L'Opération Refuges... en quelques mots

En France, la grande majorité des chauves-souris accomplit tout ou partie de son cycle de vie dans les éléments bâtis. Les combles, quelque soit leur volume, mais aussi les caves ou les interstices des murs sont des endroits privilégiés par les chauves-souris pour mettre bas, hiberner ou simplement séjourner pendant une ou plusieurs journées. Les jardins, petits ou grands peuvent également héberger des chauves-souris et constituent des terrains de chasse privilégiés, notamment dans les zones gagnées par l'urbanisation.

Il est possible, en adoptant quelques mesures simples, de favoriser l'installation des chiroptères chez soi, ou de favoriser les individus qui peuvent avoir déjà élu domicile dans une habitation.

L'Opération Refuges a pour but de promouvoir ces initiatives, de délivrer des conseils techniques adaptés à la biologie des chauves-souris et de saluer les bonnes volontés qui souhaitent s'engager dans cette voie.

L'Opération Refuges se présente comme un système de conventionnement, qui associe la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères et un propriétaire : particulier, collectivité ou entreprise. Elle est soutenue dans chaque région par une structure locale de protection des chauves-souris qui peut apporter ses conseils et son savoir faire dans le domaine, et assurer si besoin le suivi des populations de chiroptères présentes sur le site.

Cette convention engage le propriétaire sur des points simples et peu contraignants, qui peuvent se révéler extrêmement bénéfiques pour les chauves-souris. Des propositions pour aller plus loin dans la protection de ces petits mammifères sont également formulées.

Ainsi, si le propriétaire s'engage à limiter les dérangements aux animaux présents et à ne pas boucher les accès qui peuvent mener à sa cave ou son grenier, il lui est également possible d'installer des gîtes artificiels, ou d'adopter des pratiques d'entretien et de jardinage qui favoriseront les chauves-souris dans toute sa propriété. En cas de travaux, les experts régionaux seront là pour le conseiller et limiter les impacts sur les animaux.

Une fois la convention signée, le propriétaire se voit attribuer le label « Refuge pour les chauves-souris » et dispose des différents outils de communication pour mener au mieux cet engagement en faveur de la biodiversité : plaquette, guide technique, autocollant longue durée, et panneau à fixer (moyennant une participation symbolique).

Il est ainsi possible d'afficher fièrement son engagement pour les chauves-souris et d'assurer à travers cette opération la promotion de la nature dans tout un quartier. Dans les zones urbaines ou les habitations modernes, ces Refuges seront d'une grande importance pour la conservation de ces animaux.

A terme, les différents Refuges ainsi créés pourraient constituer un maillage dense de gîtes et de jardins favorables aux chauves-souris, et contribuer à l'amélioration de l'état des populations de certaines espèces rares.



Des outils pour connaître et faire connaître

Plusieurs outils sont mis à la disposition du public et des structures relayant l'opération.

Une **plaquette de présentation** de l'opération reprend les principes de l'opération dans ses grandes lignes et montre des exemples d'aménagements favorables aux chauves-souris. Elle est destinée aux structures régionales qui assurent sa diffusion au grand public.

Pour toute convention signée, le propriétaire se voit remettre **un autocollant** à apposer où il le souhaite et il peut, moyennant un faible coût, disposer d'**un panneau** PVC à fixer chez lui. Il reçoit également **un guide technique de 32 pages** richement illustré qui aborde la biologie et l'écologie des chauves-souris. Ce document se termine par 12 fiches techniques donnant des conseils pour l'aménagement des éléments bâtis, des recommandations en cas de travaux et d'entretien et des exemples d'aménagements et de gîtes artificiels pour les chauves-souris.

Un site internet est dédié à l'opération. Il présente la liste des structures relais dans les régions, la localisation des refuges, l'actualité et la revue de presse, des documents à télécharger dont la convention, la plaquette et le guide technique !

Un espace de commentaires a été mis en place pour permettre des échanges d'expériences et de conseils entre propriétaires de refuges.

plaquette



Guide technique



panneau



autocollant



N'hésitez pas à le consulter : <http://www.sfpepm.org/refugepourleschauvesours.htm>



Oreillard dans un grenier

Les chauves-souris : des hôtes discrets et sympathiques

La France héberge 35 espèces de chauves-souris. Si elles partagent toutes de nombreux points communs, une telle diversité implique toutefois des morphologies et surtout des comportements particuliers.



Sérotines dans un grenier

Un des points marquants de la biologie des chauves-souris est l'hibernation. Entre novembre et décembre, faute d'une température suffisante et de proies à capturer, les différentes espèces vont progressivement regagner des sites hors gel, relativement frais et très humides. Elles y passeront plusieurs mois au ralenti, économisant leurs réserves énergétiques jusqu'au printemps. Les chauves-souris fréquentent alors les grottes, les arbres creux bien isolés, mais également les caves des maisons où elles trouvent les conditions qui leur conviennent pour hiberner. Suspendues aux parois ou enfouées dans des fissures profondes les chauves-souris ont alors besoin du plus grand calme.

Noctule de Leisler
regagnant son gîte
dans un trou de pic

Du printemps à l'automne, les chauves-souris sont plus actives. Recherchant la chaleur, les femelles vont progressivement se réunir en « nurseries » qui comptent de quelques unités à plusieurs centaines d'individus. De fin mai à début juillet, selon les espèces, elles vont mettre au monde leur unique petit de l'année (deux pour les noctules). Interstices, arbres creux, greniers modernes ou combles anciens, les chauves-souris peuvent alors investir des lieux variés, chaque espèce ayant ses propres exigences en matière de température ou de nature de l'habitat. Chaque nuit, elles s'envoleront discrètement en quête d'insectes divers : du plus petit moustique aux gros coléoptères, chaque espèce trouve, selon sa taille, les proies qui lui conviennent en chassant chaque soir dans des milieux variés : forêts, jardins, dans l'obscurité la plus totale ou à la lumière des lampadaires. Les chauves-souris régulent ainsi activement les populations d'insectes.

A l'automne, les mâles, qui auront passé la belle saison en solitaire, ou en petits groupes, rejoindront les femelles qui quittent les nurseries pour s'accoupler.

La conservation ou la création de potentialités d'accueil pour l'estivage ou l'hibernation des chauves-souris dans une habitation revêt une grande importance dans leur protection.

Sus aux idées reçues !

Les chauves-souris ne se prennent pas dans les cheveux, elles sont exclusivement insectivores, elles ne rongent pas les matériaux et ne construisent pas de nids. En France, la chauve-souris la plus commune, la pipistrelle, ne pèse que 5 grammes ! Et la plus grosse, la grande noctule, moins de 40 g.

Des petits hôtes menacés

Les populations de chauves-souris ont dramatiquement diminué depuis le début du XX^{ème} siècle. Si certaines espèces demeurent communes, d'autres pâtiennent fortement de l'usage généralisé des pesticides et de la perte de leurs habitats. Héberger des chauves-souris chez soi, à n'importe quel moment de l'année, c'est contribuer activement à leur conservation.

Les crottes

Si elles sont nombreuses, les chauves-souris peuvent produire une quantité non négligeable de crottes, appelées « guano ». Constituées de débris d'insectes, elles peuvent être évacuées facilement pendant l'hiver et constituent un engrais de choix.

Intéressé ? Créez chez vous un refuge !

Devenir Refuge pour les chauves-souris est une démarche simple, qui vous permet de bénéficier de conseils réguliers de la part de spécialistes régionaux et d'intégrer un réseau efficace et dynamique de protection des chauves-souris.

Pour ce faire, il suffit de prendre contact avec la SFEPM ou la structure qui relaie l'opération dans votre région et signifier votre désir de constituer un refuge sur votre propriété.

Les spécialistes sont là pour définir avec vous les enjeux de conservation des chauves-souris chez vous et vous aider à les préserver.

Si des chauves-souris sont déjà présentes sur votre propriété, une phase d'inventaire, pour connaître et dénombrer les animaux qui vivent chez vous peut être utile pour mieux les protéger.

La signature de la convention intervient ensuite et confère à votre propriété le label de Refuge pour les chauves-souris. Elle vous engage sur la voie de la protection des chauves-souris et vous recevrez les informations nécessaires pour assurer au mieux leur conservation et leur installation dans le Refuge nouvellement créé.

En cas de travaux sur des sites utilisés par les chiroptères, vous vous engagez à contacter au préalable votre structure relais pour minimiser autant que possible le dérangement des animaux.

De la cave au grenier, en passant par le jardin, les lieux favorables aux chiroptères sont nombreux. Leur inscription comme Refuge et le respect de la convention permettra d'assurer l'avenir des chauves-souris chez vous, et vous permettra de vous appuyer sur un réseau de spécialistes régionaux pour mieux connaître et faire connaître les chauves-souris autour de vous.



Pipistrelle de Kuhl (à gauche) et Pipistrelle commune (à droite)



Barbastelles dans une mortaise

Zoom sur la SFEPM

La Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères est un réseau de bénévoles qui oeuvre en partenariat avec d'autres associations, des administrations ou des organismes scientifiques à connaître, protéger les Mammifères et sensibiliser le public à leur diversité et à leur rôle.

L'association est particulièrement active dans le domaine de la conservation des chauves-souris, avec un groupe chiroptères très présent au niveau régional et une implication régulière sur des thématiques diverses, comme les suivis de populations, l'impact des éoliennes, et la cohabitation entre l'homme et ces animaux passionnants et paisibles.

Depuis 2011, la SFEPM organise à l'échelle nationale l'Opération Refuges pour les chauves-souris, opération conçue et lancée en 2006 par le Groupe Mammalogique Breton.

Ce programme bénéficie du soutien de structures relais dans chaque région qui peuvent assurer sur le terrain le suivi des sites majeurs et le conseil aux propriétaires. Il s'agit le plus souvent d'associations regroupant spécialistes et passionnés des chauves-souris qui seront capables de vous informer et de vous guider dans votre projet de refuge.

Plus d'informations

Contact presse : Dominique SOLOMAS - sfepm@wanadoo.fr
Coordinateur scientifique : Jihane HAFA - jihane.hafa@sfepm.org

Retrouvez l'Opération Refuges pour les chauves-souris sur le site de la SFEPM :
<http://www.sfepm.org/refugepourleschauvessouris.htm>

SFEPM

c/o Muséum d'Histoire Naturelle
Les Rives d'Auron - 18000 Bourges
Tél : 02 48 70 40 03 - www.sfepm.org

Financeurs :



Décembre 2011

Rédacteur : Roman PAVISSE

Conception graphique et réalisation : Dominique SOLOMAS

Photographies tous droits réservés Laurent ARTHUR

(Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges) sauf page 3 (Annie Pavisse)

Illustrations : Groupe Mammalogique Breton

Impression : Dactyl Copie (Bourges) sur papier recyclé....

N'attendez plus pour accueillir
les chauves-souris chez vous !

